

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

HSBC GLOBAL INVESTMENT FUNDS - EURO HIGH YIELD BOND

un compartiment de HSBC Global Investment Funds, (l'« OPCVM ») ;
 géré par HSBC Investment Funds (Luxembourg) S.A.

Catégorie : ID
 ISIN : LU0165129155

Objectifs et politique d'investissement

Objectif d'investissement :

Le Fonds cherche à générer une croissance du capital à long terme et des revenus en investissant dans un portefeuille d'obligations à haut rendement (libellées en euro), tout en promouvant des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).

Le Fonds promeut les caractéristiques ESG au sens de l'Article 8 du SFDR. Pour plus d'informations sur les politiques d'investissement responsable de HSBC Global Asset Management, consultez le site www.assetmanagement.hsbc.com/about-us/responsible-investing/policies.

Politique d'investissement :

La notation ESG du Fonds est calculée comme une moyenne pondérée des notations ESG attribuées aux émetteurs des investissements du Fonds, et elle vise à être supérieure à la moyenne pondérée des composants de son indice de référence.

Dans des conditions de marché normales, le Fonds investira au moins 90 % de ses actifs dans des obligations de catégorie non-investissement (« Non-Investment Grade ») et d'autres titres à haut rendement (y compris des obligations non notées), libellés en euro et dans d'autres devises de marchés développés. Ces obligations peuvent être émises par des sociétés ou par des gouvernements, entités gouvernementales ou supranationales basés dans des marchés développés et émergents.

Le Fonds intègre l'identification et l'analyse des références ESG d'un émetteur dans le processus décisionnel en matière d'investissement dans le but de réduire les risques et d'améliorer les rendements. Le Fonds n'investira pas dans des obligations émises par des sociétés impliquées dans des activités exclues spécifiques, telles que : des sociétés impliquées dans la production d'armes controversées et de tabac, des sociétés tirant plus de 10 % de leurs revenus de l'extraction de charbon thermique, et des sociétés tirant plus de 10 % de leurs revenus de la production d'énergie au charbon. Le Fonds exerce une vigilance accrue sur les émetteurs obligataires considérés comme non conformes aux principes du Pacte mondial des Nations Unies. Veuillez vous reporter au Prospectus pour de plus amples informations sur les références ESG et les Activités exclues.

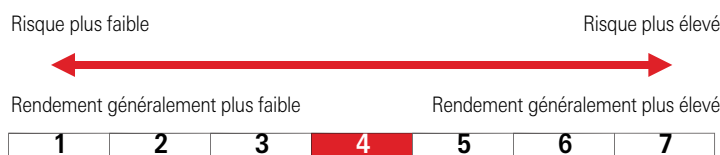
Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de ses actifs dans d'autres fonds et jusqu'à 15 % de ses actifs en titres convertibles contingents. Cependant, ce niveau ne devrait pas dépasser 10 %.

Le Fonds investit dans des obligations qui sont pour la plupart libellées en euro et dans d'autres devises de marchés développés. Les investissements en devises autres que l'euro seront normalement limités à 10 % des actifs du Fonds.

Le Fonds peut également investir dans des instruments dérivés et utiliser ces derniers à des fins de couverture, de gestion efficace du portefeuille, de gestion de trésorerie et d'allocation tactique d'actifs. Les instruments dérivés ne seront pas utilisés en grande mesure à des fins d'investissement. Les instruments dérivés peuvent aussi être intégrés à d'autres instruments utilisés par le Fonds.

- ♦ Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres à hauteur de 29 % de ses actifs. Cependant, ce niveau ne devrait pas dépasser 25 %.
- ♦ La devise de référence du Fonds est EUR. La devise de référence de cette catégorie d'actions est EUR.
- ♦ Le Fonds est géré de manière active et ne réplique pas d'indice de référence. Le Fonds a un objectif interne ou externe par rapport à un indice de référence, ICE BofA Euro High Yield BB-B Constrained (net of transaction costs).
- ♦ Les investissements dans des titres qui ne sont pas repris dans l'indice de référence sur la base de stratégies de gestion active d'investissement et d'opportunités d'investissements spécifiques se feront à la discrétion du Conseiller en investissements. Il est prévu qu'un pourcentage significatif des investissements du Fonds soit constitué de composants de l'indice de référence. Cependant, leurs pondérations peuvent s'écarter de manière significative de celles de l'indice de référence.
- ♦ L'écart de la performance et des pondérations des investissements sous-jacents du Fonds par rapport à celles de l'Indice de référence est également analysé par rapport à un écart défini, sans pour autant y être limité.
- ♦ Les revenus sont distribués.
- ♦ Vous pouvez vendre votre investissement la plupart des jours ouvrables.
- ♦ Recommandation : ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 années à venir.

Profil de risque et de rendement



L'indicateur de risque et de rendement est fondé sur des données passées et peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

Il n'y a aucune garantie que la catégorie de risque et de rendement indiquée demeure identique et elle peut évoluer au fil du temps. La catégorie la plus basse n'indique pas que l'investissement est exempt de tout risque.

Pourquoi le Fonds se trouve-t-il dans cette catégorie spécifique ?

Ce Fonds est classé dans la catégorie 4 parce que son prix ou les données simulées ont montré des variations moyennes par le passé.

Risques significatifs n'étant pas entièrement pris en compte par l'indicateur de risque et de rendement :

- ♦ **Risque d'effet de levier d'investissement** Un effet de levier se produit lorsque l'exposition économique est supérieure au montant investi, comme lors de l'utilisation d'instruments dérivés. Un Fonds qui recourt à l'effet de levier peut engranger des plus-values et/ou subir des pertes supérieures en raison de l'effet d'amplification d'une variation de prix de la source de référence.
- ♦ **Risque de contrepartie** La possibilité que la contrepartie à une transaction ne veuille pas ou soit incapable d'honorer ses obligations.
- ♦ **Risque de crédit** Une obligation ou un instrument du marché monétaire est susceptible de perdre de la valeur si la santé financière de l'émetteur se détériore.

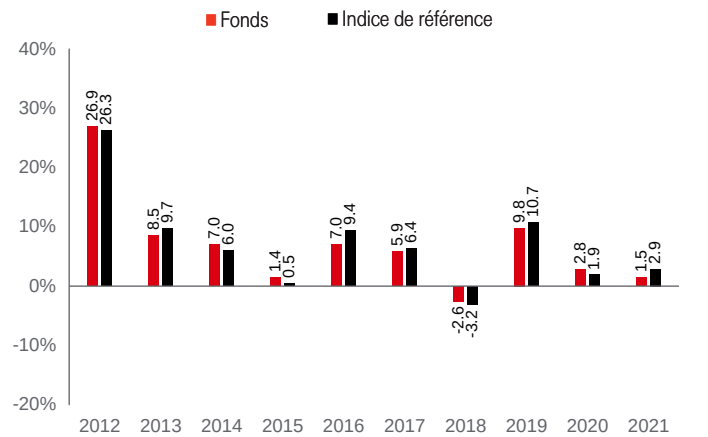
- ♦ **Risque de défaut** Les émetteurs de certaines obligations sont susceptibles de ne plus vouloir ou pouvoir effectuer les versements liés à leurs obligations.
- ♦ **Risque de liquidité** Le risque de liquidité est le risque qu'un Fonds puisse connaître des difficultés à honorer ses obligations en ce qui concerne les engagements financiers réglés en donnant des liquidités ou d'autres actifs financiers, compromettant de ce fait les investisseurs existants ou restants.
- ♦ **Risque de taux d'intérêt** Lorsque les taux d'intérêt augmentent, la valeur des obligations baisse. Ce risque est généralement directement proportionnel à la durée de l'échéance d'une obligation et à sa qualité de crédit.
- ♦ **Risque de taux de change** Les évolutions de taux de change sont susceptibles de réduire ou d'accroître les plus et moins-values, dans certains cas de façon significative.
- ♦ **Risque lié aux instruments dérivés** Les instruments dérivés peuvent se comporter de façon inattendue. La fixation des prix et la volatilité de nombreux instruments dérivés peut ne pas refléter strictement le prix ou la volatilité de leur instrument ou actif de référence sous-jacent.
- ♦ **Risque lié aux obligations CoCo** Les obligations convertibles contingentes (obligations CoCo) sont relativement peu éprouvées, leurs versements de revenus peuvent être annulés ou suspendus et elles plus vulnérables à des pertes que des actions et peuvent être extrêmement volatiles.
- ♦ **Risque lié aux obligations remboursables** Tout comportement inattendu des taux d'intérêt pourrait avoir une incidence négative sur la performance des titres de créance remboursables par anticipation (titres dont l'émetteur a le droit de rembourser le principal du titre avant la date d'échéance).
- ♦ **Risque opérationnel** Les risques opérationnels peuvent soumettre le Fonds à des erreurs affectant les transactions, l'évaluation, la comptabilité, le reporting financier, entre autres choses.

Frais

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3,10%
Frais de sortie	0,00%
Il s'agit du pourcentage maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant qu'il ne soit investi ou avant que le produit de votre investissement ne vous soit versé.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	0,75%
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Sans objet

Performances passées



- ◆ Les frais d'entrée et de sortie indiqués représentent le montant maximum qui peut être prélevé. Dans certains cas, vous pouvez payer moins. Vous pouvez obtenir les frais réels auprès de votre conseiller financier.
- ◆ Il est possible que des frais de conversion pouvant atteindre 1,00% de la Valeur nette d'inventaire des Actions étant converties doivent être versés au distributeur concerné.
- ◆ Le montant des frais courants est fondé sur les frais de l'exercice précédent, clos en 31/03/2022. Les frais peuvent varier d'un exercice à l'autre.

Pour de plus amples informations sur les frais, consultez la section « Frais et dépenses » du Prospectus du Fonds.

- ◆ La performance passée ne préjuge en rien des résultats futurs ; la valeur de votre investissement et tout revenu en découlant peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse.
- ◆ Le calcul de la performance est fondé sur la valeur nette d'inventaire et tout revenu distribuable a été réinvesti. La performance passée tient compte de tous les frais courants, à l'exception des frais d'entrée, de sortie et de conversion.
- ◆ La performance passée de cette catégorie d'actions est calculée en EUR.
- ◆ L'indice de référence du Fonds est, à des fins de comparaison uniquement, ICE BofA Euro High Yield BB-B Constrained (net of transaction costs).
- ◆ Le Fonds a été lancé le 04 avril 2003.

Informations pratiques

Banque dépositaire
HSBC Continental Europe, Luxembourg.

Informations complémentaires
De plus amples informations sur la Société, y compris le Prospectus, les derniers rapports annuel et semestriel de la Société et les derniers cours des actions, peuvent être obtenues gratuitement, en anglais, auprès de l'Agent de registre et de transfert par e-mail à l'adresse amgtransferagency@lu.hsbc.com, ou sur le site www.global.assetmanagement.hsbc.com. Le Prospectus le plus récent est disponible en anglais et en allemand.

Ce document décrit une catégorie d'actions unique d'un compartiment de la Société. Le Prospectus et les rapports annuels et semestriels sont préparés pour l'ensemble de la Société.

Catégories d'actions
Vous avez la possibilité de convertir vos actions en actions d'une autre catégorie d'actions ou d'un autre compartiment de la Société. Pour plus de détails à ce sujet, veuillez vous reporter à la section « How to convert between Sub-Funds / Classes » du Prospectus.

Politique de Rémunération
La politique de rémunération actualisée de la Société de gestion, y compris une description de la méthode de calcul de la rémunération et des avantages sociaux, est disponible sur le site www.global.assetmanagement.hsbc.com/about-us/governance-structure. Une copie papier est disponible gratuitement auprès de la Société de gestion.

Fiscalité
Le Fonds est soumis à la législation fiscale luxembourgeoise. Cela peut avoir des répercussions sur votre situation fiscale personnelle.

Société de gestion
La responsabilité de HSBC Investment Funds (Luxembourg) S.A. ne peut être engagée que si les déclarations contenues dans le présent document se révèlent trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus.

Responsabilité distincte
HSBC Global Investment Funds est une société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois avec une responsabilité distincte entre les compartiments. En d'autres termes, les actifs d'un compartiment sont séparés des actifs des autres compartiments et votre investissement dans le Fonds ne peut pas être utilisé pour satisfaire les engagements d'un autre compartiment.

Le Fonds est agréé au Grand-Duché de Luxembourg et supervisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10 octobre 2022.